

Le droit de la liberté

Esquisse d'une éthicité démocratique

Axel Honneth

En suivant le modèle de la « philosophie du droit » hegelienne, Axel Honneth a pour objectif de développer les principes d'une justice sociale se fondant sur une analyse de la société.

Il a besoin pour cela de comprendre les sphères constitutives de notre société avec les principes de justice mis en œuvre dans chacune de ces sphères sociales (dans les relations personnelles et dans les différents domaines de la vie économique). Cela exige d'abord de se faire une idée bien précise des valeurs devant être incarnées dans les différents domaines de la vie sociale. Ces valeurs sont, dans les sociétés libérales démocratiques modernes fondées sur une seule et unique : la valeur de la liberté individuelle.

*« La prémisse de départ de cette étude est la suivante : chaque sphère constitutive de notre société incarne institutionnellement un aspect bien déterminé de notre expérience de la liberté individuelle. L'idée une, moderne, de justice est donc fragmentée en autant d'aspects qu'il existe dans nos sociétés contemporaines de telles sphères institutionnalisées d'une promesse de liberté efficiente. Car dans chacun de ces systèmes d'action, se comporter justement à l'égard d'autrui revêt une signification différente : des pré-requis sociaux chaque fois bien particuliers s'avèrent en effet nécessaires à la réalisation de la liberté promise. Sur la base de cette idée fondamentale, la part centrale, et la plus importante, de l'analyse consistera en une **construction normative**, et ce afin de déterminer, en reconstituant l'évolution historique de chacune des sphères sociales, jusqu'à quel point les conceptions de la liberté qui y figurent à chaque fois institutionnalisées est entre temps déjà atteint à une concrétisation sociale »*

Suit alors toute une étude historique sur un processus qui se poursuit depuis 200 ans sur les avancées et les reculs de la justice sociale avec un rappel des revendications de droit restées sans réponse.

La méthodologie de l'auteur s'appuie sur quatre prémisses qui s'articulent comme suit :

*« La tentative d'élaborer une conception de la justice en s'appuyant sur la critique sociale doit, **première prémisse**, supposer que la forme correspondante de reproduction sociale dans une société est déterminée par des **valeurs et idéaux universels communément partagés** ; non seulement les objectifs, mais aussi ceux de l'intégration culturelle, sont en fin de compte régulés par des normes qui possèdent un caractère éthique dans la mesure où elles incarnent des*

conceptions du bien commun partagé. La **deuxième prémisse** affirme , en guise de premier rapprochement, que le **concept de justice ne peut être compris indépendamment de ces valeurs socialement prioritaires : doit être considéré comme juste**, ce qui à l'intérieur d'une société, dans les institutions ou les pratiques sociales, est de nature à concrétiser les **valeurs universelles acceptées**. Mais seule la **troisième prémisse** nous offre une définition plus précise de ce que doit signifier mener à bien une théorie de la justice sur la base d'une analyse de la société : à partir de la multiplicité de la réalité effective de la société, il s'agira de sélectionner ou, pour le dire en termes méthodologiques de **reconstruire normativement ces institutions** ou ces pratiques qui se montrent réellement capables de garantir et concrétiser les valeurs universelles. Enfin la **quatrième prémisse** devrait garantir que le recours à une telle procédure méthodologique ne conduise pas à une simple affirmation des instances déjà existantes de l'éthicité... »

Tous les idéaux éthiques de la modernité sont liés à l'idée de liberté qui suppose une capacité à établir un lien systématique entre le sujet individuel et l'ordre social. L'idée de justice sociale est inséparable du principe d'autonomie individuelle :

« Il est désormais possible de considérer l'idée d'auto-détermination individuelle comme le point de référence normatif de toutes les conceptions de la justice à l'époque moderne, pour des raisons qui prétendent à une validité universelle : **doit être considéré comme juste ce qui garantit la protection, l'encouragement ou la concrétisation de l'autonomie de l'ensemble des membres de la société.** »

Il existe différents modèles de liberté individuelle. Ce que certains ont appelé la **liberté négative**, celle qui se contente de préserver juridiquement l'autonomie de l'individu et sa faculté de retrait. Selon certains, on devrait se contenter de cette forme. Axel Honneth condamne cette tendance.

A un autre stade, on parle de **liberté réflexive** qui, elle, se focalise sur la relation du sujet à soi. Dans cette conception, est libre l'individu qui parvient à se rapporter à lui-même de manière à ne se laisser guider dans son agir que par ses intentions propres. Déjà présente chez Rousseau, cette notion développée par Kant a conduit à l'impératif catégorique : « Agit de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. »

Mais pour Axel Honneth, comme pour Habermas, la **liberté est sociale**. On envisage alors une institution de la liberté sociale, non plus comme un simple additif à la liberté, mais comme le médium et la mise en application de cette liberté. Les individus sont appelés à réagir socialement avec d'autres en toute réciprocité. Ils sont confrontés au monde extérieur et entrent dans un processus de « **reconnaissance mutuelle** » qui se rapporte à cette expérience

réci-proque consistant à se voir soi-même confirmé dans les désirs et les objectifs de l'autre, dans la mesure où l'existence de cet autre représente une condition de la réalisation de ses désirs et objectifs propres. Cette notion de reconnaissance est un concept hegelien.

Dans les sociétés modernes, la justice doit impliquer que soit accordée de la même façon, à l'ensemble des membres de la société, l'opportunité de participer aux institutions de la reconnaissance. Ces institutions nécessitent une sécurité juridique, une protection étatique et le soutien de la société civile. C'est dans le cadre d'une interaction du droit, de la politique et de la vie publique sociale, fondée sur ces trois sphères, qu'il est possible de préserver ces formations institutionnelles auxquelles les membres de la société doivent les différentes facettes de leur liberté.

Dans la continuité des penseurs tels Hegel, Habermas, Rawls et Durkheim, Honneth estime qu'il n'existe qu'une seule valeur pour former le socle de la légitimité des ordres sociaux : *« l'idée éthique selon laquelle tous les sujets doivent bénéficier d'un soutien égal dans les efforts qu'ils fournissent pour atteindre la liberté individuelle se trouve incarnée dans différents systèmes constituant la société moderne. »*

Différents niveaux de systèmes institutionnels correspondent aux trois types de liberté définis en début d'ouvrage. Les systèmes juridiques permettent seulement d'assurer ce qu'on a appelé la liberté négative. Le troisième type de liberté, la liberté sociale est assurée, dans l'Etat moderne, par une organisation plus complexe qui permet aux citoyens de se prononcer collectivement sur la meilleure façon d'organiser leurs rapports.

L'idée de liberté sociale implique la nécessité de l'existence d'institutions faisant œuvre de médiation et dont la fonction consiste à faire que les sujets soient informés au préalable de l'interdépendance de leurs objectifs.

Des pathologies sociales font leur apparition quand des membres ne comprennent pas la signification rationnelle de pratiques institutionnalisées dans la société. A ce propos, A.Honneth cite des romans (Henry James) où des protagonistes qui, dans leur zèle à défendre des principes moraux universels, en viennent à oublier où se situent leurs devoirs les plus évidents. Ces pathologies peuvent conduire au terrorisme, comme l'illustre le cas d'Ulrike Meinhof en Allemagne.

Axel Honneth montre que l'économie de marché ne peut être considérée comme une sphère de liberté sociale ; ce n'est pas une institution relationnelle. Le fonctionnement de ce système économique est basé exclusivement sur la volonté d'atteindre des objectifs en toute rationalité en dehors de toute attitude morale. Ainsi : *« ...le marché n'est plus perçu comme une institution sociale dont nous serions collectivement responsables en tant que membres d'une*

communauté de coopération, mais comme le terrain d'une concurrence où chacun est responsable de l'optimisation de ses propres bénéfices. »

Et, regrettant de ne pouvoir compter sur des contre-mouvements, les individus exprimant leur mal-être social sur un plan seulement privé, il poursuit :

« L'éthicité démocratique dont nous essayons de mesurer les chances dans l'époque présente, perd ainsi l'un de ses éléments centraux, parce que c'est de la perspective d'une protection complète du marché du travail que dépend finalement la capacité à se sentir intégrés dans une structure coopérative du fait de leurs activités économiques. Une telle liberté sociale, qui forme depuis toujours le socle de légitimation du marché, semble désormais bannie de la sphère institutionnelle de l'activité professionnelle. Le discours officiel, largement repris dans l'opinion, veut qu'on ne s'en sorte que dans la mesure où l'on possède la volonté de gagner (comme si une telle volonté ne dépendait pas à son tour de la situation de classe et des opportunités d'éducation dans le milieu d'origine). Les anciennes idées selon lesquelles l'égalité des chances, les améliorations des conditions de travail et la participation aux décisions sont nécessaires pour remplir les promesses normatives du marché du travail ont depuis longtemps cédé la place à des programmes d'auto-activation tous azimuts, qui suggèrent avec un pur cynisme que chacun est seul responsable de son destin professionnel. »

Selon l'auteur, seule une internationalisation des mouvements de résistance pourrait permettre de faire avancer des revendications.

Il pose aussi le problème d'une unification européenne démocratique, et non pas simplement économique. Mais où trouver les ressources à une telle culture européenne nouvelle ?

L'auteur

Né en 1949, Axel Honneth est un des philosophes les plus importants de l'Allemagne actuelle, proche de Jürgen Habermas dont il a été l'assistant. Il est directeur de l'Institut de recherche sociale de Francfort.